

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***25038975***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

14 MARS 2025

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0742 906 568**

Nom

(en entier) : **Green City Wallonie 3**

(en abrégé) : **GCW3**

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Bruxelles 128, à 7061 Soignies**

Objet de l'acte : Changement adresse Siège Social.

Extrait de l'Assemblée générale ordinaire du 15.01.2025

6. Déménagement du siège Social de la société

Le Président expose aux membres de l'assemblée la nécessité de modifier l'adresse du siège social de la société. Le nouveau siège social se situera Z.A de la rivièrette 9 à 7330 à St Ghislain à partir du 01.02.2025

Par vote individuel, l'assemblée vote à l'unanimité cette résolution.

Plus personne ne prend la parole, la séance est clôturée à 11h30.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).